



Tableau d'avancement Capitaine classe supérieure 2024

La CGT Pénitentiaire vous informe du lancement de la campagne d'avancement pour l'accès au grade de Capitaine pénitentiaire de classe supérieure au titre de l'année 2024.

Peuvent être promus à la classe supérieure du grade de capitaine pénitentiaire, au choix, après inscription sur un Tableau d'Avancement, les capitaines pénitentiaires de classe normale ayant atteint le 6ème échelon de leur grade et justifiant de trois ans de services effectifs dans leur grade.

- Le nombre d'agents à promouvoir s'élève à **24**.
- La publication des résultats des promotions au titre du Tableau d'Avancement, interviendra à compter du **7 avril 2025**.
- Les agents seront promus le **1er janvier 2024**.

La promotion au grade de Capitaine pénitentiaire de classe supérieure, n'est soumise à aucune obligation de mobilité.